

Fontenay le Pesnel



BULLETIN MUNICIPAL 2019



COMMISSION DE RÉDACTION

**La Commission Information
chargée de la rédaction du bulletin :**

Présidente : Magali LECORNU

Membres :

Christian GUESDON, Martine HOUSSIN,

Jean-Pierre CHEVALIER, Christophe ROUSSEAU

Photos :

Mairie de Fontenay-le-Pesnel et les Associations.

Tirage : 550 exemplaires

Diffusion gratuite

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2020

Coût de revient du numéro pour la commune :

1,24 € TTC, **grâce à la participation des annonceurs
que nous remercions.**

LES MOYENS DE COMMUNICATION POUR LES FONTENASSIENS :

- Site internet : www.fontenaylepesnel.fr
- Bulletin municipal (à conserver précieusement)



Sommaire

Le Mot du Maire.....	3
Les Commissions et leurs Membres	4
Les Finances	5
L'Urbanisme	6
Les Travaux et leurs Coûts / Le Syndicat eau Potable (SIAEP).....	7
Les Projets, pôle commercial	8
Station d'épuration / Syndicats intercommunaux	9
Le SEROC.....	10
La Vie Scolaire / La Bibliothèque.....	11-12-13
Plan de la commune	14
Location de Salles 2020 / Cimetière	15
Les chemins pédestres à Fontenay	16-17
Le RAM.....	18
La compagnie des doudous	19
La Liste des Associations / Le Calendrier des Manifestations.....	20
Le repas des aînés / Le Club des Aînés Ruraux	21
Loisirs Animations F.P.L.A.....	22
L'A.D.M.R.	23
Les anciens combattants	23
La Gym 2000 E.P.G.V.....	24
Le Football Club	25
Le Tennis de Table.....	26
Le Foyer Laïque des Jeunes et d'Éducation Populaire	26
Les clins d'oeil	27-28
L'État Civil / Inscription sur les listes électorales	28
Formalités administratives.....	29
Fontenay Pratique	30



CONCEPTION & RÉALISATION

13, rue de Plumetot

14112 Périers sur le Dan

© 02 31 26 94 84 - www.alddiffusion.fr



Maire : Jean-Pierre CHEVALIER

1^{er} Maire Adjoint : Christian GUESDON

2^{ème} Maire Adjoint : Marie-Claire LAURENCE

3^{ème} Maire Adjoint : Gilbert MAUGER

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Corinne FOURQUEMIN - Richard VILLECHENON - Magali LECORNU - Thierry MOULIN - Martine HOUSSIN - Coralie MASSON
- Christian GUESDON - David PORTEMONT - Marie Claire LAURENCE - Jean Pierre CHEVALIER
- Yvon DENOYELLE - Christophe ROUSSEAU - Fanny LUCIEN - Gilbert MAUGER

LE PERSONNEL COMMUNAL

M^{me} Anne-Cécile BRARD- GRIEUX : Secrétaire de Mairie - M. Bruno DROUIN : adjoint technique principal 2^{ème} classe

M^{elle} Hélène RENARD : adjoint technique territorial 2^{ème} classe - M. Guillaume DROUIN - Contractuel stagiaire en Novembre 2019

M. Clément DUPONT : adjoint technique territorial 2^{ème} classe



Vœux du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est avec plaisir que l'équipe municipale et moi-même accueillons les nouveaux habitants qui ont choisi de venir s'installer dans notre commune. Nous leurs souhaitons la bienvenue et une intégration rapide. Les Fontenassiennes et Fontenassiens sont des gens charmants et conviviaux, ils sauront vous tendre la main avec un large sourire.

Que Fontenay Le Pesnel soit votre havre de paix et que vous ayez l'envie d'y passer de longues années.

Ce bulletin municipal va paraître quelques mois avant les élections municipales de mars 2020.

Soucieux de respecter la loi électorale, nous ne parlerons pas des futurs projets, nous ferons tout simplement état de ce qui a été réalisé au cours de l'année 2019.

Nous venons de traverser une année 2019 placée sous le signe de revendications. Beaucoup de Français se sentent abandonnés, chaque jour apporte son lot d'incertitude et de mécontentement « santé, chômage, salaire, reconnaissance ».

Les appels du peuple ne sont pas entendus par nos dirigeants. Je crains que le pays se tourne vers d'autres horizons chargés d'intolérance et de violences.

Je souhaite que nos gouvernants prennent conscience de la situation de notre pays, qu'ils analysent les attentes des Français afin d'apporter des solutions acceptables au peuple Français.

Chaque jour, des femmes et des hommes donnent de leur temps pour faire vivre les associations communales. Je connais leurs engagements et toutes les difficultés que cela représente. Le fruit de leur travail permet aux habitants de participer et pratiquer des loisirs tant sportifs, intellectuels et ludiques dans un climat de convivialité.

Pour toutes vos actions, Présidents, membres des bureaux et bénévoles, je tiens à vous féliciter et vous remercier.

Je remercie les agents communaux pour leur engagement envers les habitants et l'esprit dans lequel ils se mettent au service des administrés. Grâce à vous, notre commune garde son esprit de ruralité tout en apportant le confort nécessaire qui permet de vivre dans un cadre agréable.

Nous arrivons au terme de ce mandat, comme je l'avais indiqué aux conseillères et conseillers municipaux, je ne souhaite pas me représenter à vos suffrages.

Je tiens à remercier l'équipe municipale pour le travail effectué dans l'intérêt général avec cet esprit d'égalité entre tous les citoyens. Merci pour la loyauté que vous m'avez accordée durant ces six ans.

Un grand merci également à celles et ceux qui m'ont accompagnés durant ces trente et un ans de mandature.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2020 remplie de santé et de bonheur, qu'elle soit placée sous le signe de l'égalité et de la fraternité.

Le Maire

Jean Pierre CHEVALIER

LES COMMISSIONS



**Jean-Pierre
CHEVALIER :**
M. le Maire

Commissions :
Budget / finances / travaux, voirie, sécurité routière
et bâtiment / personnel et planning
Information communale / urbanisme / appel d'offres
Attribution logements / centre communal d'aide social



**Christian
GUESDON :**
1^{er} adjoint

Commissions :
Budget / finances / scolaire / information communale
Urbanisme / appel d'offres
Délégués SIVOS
Titulaire du syndicat de la station d'épuration



**Marie-Claire
LAURENCE :**
2^e adjoint

Commission :
Budget / finances / environnement / personnel et planning
Commission scolaire / centre communal d'aide social.
Délégués SIVOS. Titulaire du syndicat de la station d'épu-
ration / Syndicat de la Seulles et de ses affluents



**Gilbert
MAUGER :**
3^e adjoint

Commissions :
Budget / finances / travaux, voirie, sécurité routière et bâ-
timent / personnel et planning / urbanisme / appel d'offres
Délégués SDEC / Titulaire du syndicat d'eau



**Corinne
FOURQUEMIN :**

Commission :
Budget / environnement / urbanisme
Attribution logements



**Martine
HOUSSIN :**

Commissions :
Budget / environnement / information communale
Attribution logements / loisirs, sport et relation avec les ha-
bitants / centre communal d'aide social
Titulaire du syndicat de la station d'épuration



**Magali
LECORNU :**

Commissions :
Budget / information communale / urbanisme
Attribution logements
Loisirs, sport et relation avec les habitants



**Fanny
LUCIEN :**

Commission :
Budget / scolaire
Délégué personnes âgées du canton



**Coralie
MASSON :**

Commissions :
Budget / scolaire / attribution logements
Délégué personnes âgées du canton
Commission centre communal d'aide social



**Yvon
DENOYELLE :**

Commissions :
Budget / finances / environnement / travaux
Personnel et planning / appel d'offres
Suppléant SDEC / Voirie / Sécurité routière et bâtiment



**Thierry
MOULIN :**

Commission :
Budget / travaux, voirie, sécurité routière et bâtiment
Appel d'offres / loisirs, sport et relation avec les habitants
Délégué personnes âgées du canton
Titulaire du syndicat d'eau



**David
PORTEMONT :**

Commissions :
Budget / finances
Travaux, voirie, sécurité routière et bâtiment
Personnel et planning



**Christophe
ROUSSEAU :**

Commissions :
Budget
Délégué personnes âgées du canton



**Richard
VILLECHENON :**

Commission :
Budget / finances
Loisirs, sport et relation avec les habitants
Suppléant du syndicat de la station d'épuration

Recensement

La commune en quelques chiffres

Recensement (source INSEE)

1962 : 462 habitants

1968 : 475 habitants

1975 : 449 habitants

1982 : 828 habitants

1990 : 902 habitants

1999 : 938 habitants

2007 : 931 habitants

2013 : 950 habitants

2014 : 1 002 habitants

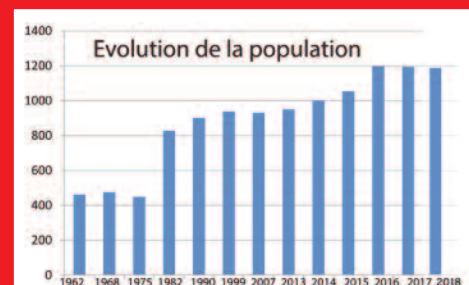
2015 : 1 054 habitants

2016 : 1 197 habitants

2017 : 1 194 habitants

2018 : 1 187 habitants

2019 : 1 177 habitants



COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2018

BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

INVESTISSEMENT :

- Recettes réalisées =	.597 796.72 €
- Dépenses réalisées =	.451 053.53 €
Résultat cumulé 2017	.304 588.92 €

FONCTIONNEMENT :

- Recettes réalisées =	.514 722.43 €
- Dépenses réalisées =	.334 186.98 €
Excédent cumulé 2017=	.526 757.09 €

ASSAINISSEMENT :

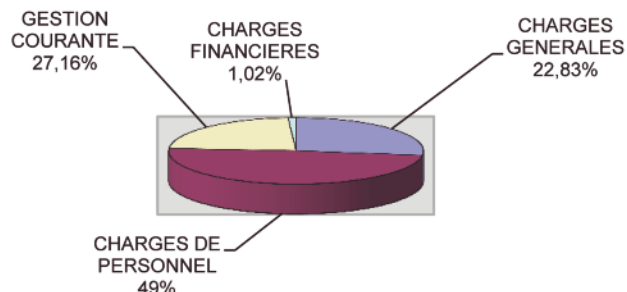
INVESTISSEMENT :

- Recettes réalisées =	.24 335.95 €
- Dépenses réalisées =	.21 770.08 €
Excédent cumulé 2016 =	.104 312.80 €

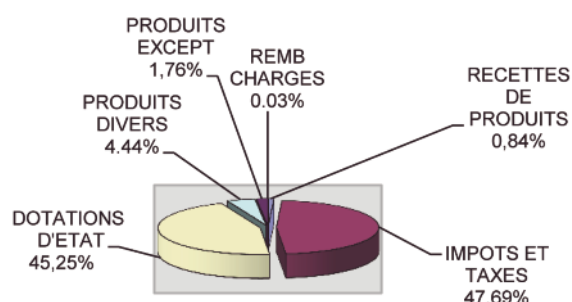
FONCTIONNEMENT :

- Recettes réalisées =	.74 706.12 €
- Dépenses réalisées =	.59 912.81 €
Excédent cumulé 2016 =	.128 878.82 €

CA 2018 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



CA 2018 RECETTES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET PRIMITIF 2019

COMMUNE :

Fonctionnement : équilibré à 1 038 542.85 €
 Investissement : équilibré à 768 576.10 €

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a été dissous le 31 décembre 2016 il est dorénavant intégré au budget principal communal.

ASSAINISSEMENT :

Fonctionnement : équilibré à 210 195.28 €
 Investissement : en suréquilibre de 434 947.51 €

Taux des 3 taxes communales :

taux identiques à 2017 et 2018

Taxe d'habitation : 8.29%
 Taxe foncière (bâti) : 7.91%
 Taxe foncière (non bâti) : 13.38%

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) est perçue depuis 2017 par la Communauté de Communes Seulles Terre & Mer.

La commune perçoit de Seulles-Terre & Mer 59 167,96 € d'allocation de compensation pour le transfert de la fiscalité économique (FPU).

Subventions attribuées aux Associations communales :

- Loisirs 3è Age 630 € - Foyer des jeunes 540 €
 - Football club 2 500 € - Anciens combattants 170 €
 - Tennis de table 700 € - Gym'2000 1 100 € - ADMR 200 €
 - Feu d'artifice (foyer) 1 200 € - ACF (Aéromodélisme) 100 €
 - Association des Parents d'Elèves (APE) 1 300€

Enveloppe globale de 8 620 € :

L'ENDETTEMENT

Le montant de la dette en 2019 (capital restant) était de 181 931€ (salle Flavacourt 41 306 € + mairie 140 625 €) soit un coût de 155 € par habitant.

L'annuité de la dette était de 16 005.78 € en 2019 soit un coût de 13,37 € par habitant.

A la clôture de l'exercice 2019, la situation financière de la commune de Fontenay-le-Pesnel est saine et équilibrée.

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : REUNION PUBLIQUE

Lundi 2 Décembre, soixante personnes ont répondu à l'invitation de la Mairie pour la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision du PLU. Monsieur le Maire était accompagné de quelques membres du conseil municipal et de Madame SIBAUD l'architecte urbanisme en charge de la révision.

Après le diagnostic qui permet de mettre à jour les données socio-économiques, urbanistiques, paysagères et environnementales concernant la commune, la deuxième phase : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) vise à définir les orientations générales de l'évolution de la commune.

Il définit les choix de protection écologique et agricole et ceux concernant l'évolution de l'urbanisation pour les 10 prochaines années conformément aux prescriptions du SCOT.

Il intègre les grands projets portés par les élus sans perdre de vue la qualité du cadre de vie et la mise en valeur du patrimoine.

Après la présentation par Madame SIBAUD, les habitants ont pu poser des questions ayant trait à la sécurité routière, au plan de circulation lié à l'urbanisation future, certaines parfois surprenantes :

Pourquoi permettre à l'usine de se développer ?

Pourquoi urbaniser ?

Un débat très enrichissant qui permet aux élus d'être en prise directe avec les administrés.



ACHATS EFFECTUÉS SUR LA COMMUNE EN 2019

Achat de trois tables de pique-nique :	2 512.80 €
Achat machine pour traitements des sols, pulsé air chaud :	2 742.00 €
Achat poste de soudure oxy-acétylénique et son chariot :	958.00 €
Achat Ordinateur port + licence VI :	1 200.00 €
Achat de cordons lumineux pour les décors de Noël	2 370.00 €
Achat d'un affuteur de chaine + 1 taille haies + 1 souffleur	1 057.00 €
Achat de 2 débroussailleuses et de 1 taille haies.....	1 644.00 €
Achat d'un véhicule de services.....	8 245.00 €
Achat de deux buts de foot :	2 247.00 €
Remplacement de la chaudière gaz d'un logement :	4 462.00 €
Création d'un Ossuaire au cimetière St Aubin :	1 158.33 €
JARDINS FAMILLIAUX :	
Terrassement / clôture / abris de jardins :	33 000.00 €
Plantations parking de la mairie et des écoles	7 502.00 €
Marquage entrée d'agglomération route de Caumont et plateau d'évolution de l'école :	4 700.00 €
Peinture : plateau ralentisseur rue Flavacourt	18 000.00 €
Enrobé trottoir et parking rue Flavacourt	9 343.00 €
Busage rue du Mesnil Patry	11 695.00 €
Pluvial et enrobé impasse du Colombier	9 034.00 €
Travaux d'assainissement rue de la Fontaine	73 000.00 €
EFFACEMENT DE RESEAU SDEC :	
Entrée d'agglomération RD 9 et cimetière.....	3 535.36 €
Rue St Aubin	3 700.00 €



Syndicat de la Station d'Épuration et des Eaux Usées de Tilly/Seulles- Fontenay-le-Pesnel et Buccels

PROJET DE REFONTE DES OUVRAGES DE TRAITEMENT DE LA STATION D'EPURATION SITUATION ACTUELLE

La station d'épuration du Syndicat a été construite par la société Ternois et mise en service en 1993. Le rejet des ouvrages, dans la Seulles, est encadré par l'arrêté préfectoral du 10 septembre 2008. Elle a été dimensionnée en 1993 pour une capacité nominale retenue par l'arrêté préfectoral du 10 septembre 2008 à 4 000 Eh et 240 kg DBO5 par jour.

Le fonctionnement de la station d'épuration n'apparaît pas satisfaisant pour les paramètres DCO, MES et surtout azote.

SITUATION FUTURE :

Rejets domestiques

Le syndicat a réalisé un diagnostic de son système d'assainissement en 2016. Dans ce cadre, les rejets domestiques à traiter à échéance de 25 ans ont été évalués à une charge de 4 500 Equivalents habitants (EH). La charge polluante liée aux rejets domestiques permet un accroissement de l'ordre de 1 400 Eh par rapport à la population actuelle et aux activités particulières actuelles.

Rejets industriels

Les rejets de la société ELIS dans le système d'assainissement sont encadrés par une convention avec la commune, le syndicat d'épuration et la société ELIS.

À court terme, une réorientation de l'activité du site engendre un volume supérieur à traiter, mais une pollution moindre.

A moyen terme avec une perspective d'agrandissement de l'usine, la charge polluante totale s'établit aux environs de 7 200 Eh avec 1 000 M³/jour et 430 kg de DBO5/jour à traiter

Description des travaux prévus

La refonte des ouvrages vise à répondre aux objectifs suivants :

Améliorer les performances de traitement des eaux usées domestiques et industrielles, notamment pour l'azote. Etant donné la spécificité des effluents industriels, un bassin d'anoxie indépendant permet plus de souplesse sur la durée de l'aération au sein du traitement biologique aérobie.

Permettre le traitement de la charge polluante engendrée à terme (soit 7 200 Eh) compte-tenu des évolutions prévues pour les rejets domestiques et industriels.

Pour ce faire, il est envisagé :

La rénovation des prétraitements (mise en phase avec la pollution reçue et les prétraitements réalisés en amont sur les bassins tampons de Tilly-sur-Seulles et Fontenay-le-Pesnel).

L'amélioration du traitement de l'azote avec la création d'un bassin d'anoxie en tête de filière.

Le renforcement du traitement biologique aérobie par la réutilisation du silo à boues existant en extension du bassin d'aération

La création d'un nouveau clarificateur adapté au débit à traiter en remplacement du clarificateur existant.

La refonte de la filière de traitement et de stockage des boues avec soit :

Le maintien de la filière boues liquides actuelles (création de nouveaux silos de stockage).

Le passage sur une filière sur lits plantés de roseaux.

L'état du génie civil actuel est correct et ne présente pas de défauts majeurs : la réutilisation des ouvrages n'engendre pas de contraintes particulières.

Phasage des travaux prévus

Le phasage de réalisation des travaux est prévu comme suit :

2^{ème} semestre 2019 : procédure administrative (dépôt et instruction de la déclaration de rejet dans le milieu naturel).

1^{er} semestre 2020 : avant-projet détaillé, consultation des entreprises et demandes de subventions.

2^{ème} semestre 2020 – 2021 : réalisation des travaux.

Mise en service prévue courant 2021.

HARMONISATION REGIONALE DES TARIFS DU TRANSPORT SCOLAIRE

Lors de la réunion d'information des Autorités Organisatrices de second rang (AO2) soit la Communauté de Communes STM et le SIVOS de Tilly sur Seulles, du mercredi 13 mars 2019, Monsieur Hervé MORIN, Président de la Région Normandie a présenté la nouvelle tarification imposée pour la rentrée prochaine.

A titre d'information, un élève transporté coûte en moyenne près de 1 000€ par an.

La nouvelle tarification, harmonisée à l'échelle de la Normandie est progressive :

• *Pour le secondaire :*

110€ à la rentrée 2019 puis 120€ à la rentrée 2020

Au lieu de **86€ à la rentrée 2018**

Soit une augmentation de 39.53%

• *Pour les primaires (compétence STM) :*

20€ à la rentrée 2019

40€ à la rentrée 2020

Puis 60€ à la rentrée 2021

Au lieu de « **gratuit** » jusqu'en 2018

Pour les familles les plus en difficulté, la Région Normandie prévoit un accompagnement. Notamment avec une tarification sociale pour les familles avec un quotient familial inférieur à 500€ ou la mobilisation du Fond Social Régional.

Elle demande également aux collectivités compétentes en matière de transport scolaire (notre cas) de prendre en charge tout ou une partie de ces coûts afin d'alléger ces nouvelles charges importantes pour les familles qui résident en milieu rural et qui n'ont pas d'autre solution que d'utiliser les transports collectifs mis à leur disposition pour se rendre dans leur établissement scolaire. Partant du principe que l'école publique **est gratuite** son accès doit l'être également.

En parallèle de ces fortes augmentations, la Région prévoit l'inscription en ligne, la **géolocalisation** et le suivi des cars, le **subvention-**

nement pour la **création** et la **sécurisation** des arrêts scolaires, la **sensibilisation** des jeunes sur la sécurisation des transports scolaires ainsi que la mise en place d'une **billettique** dans tous les bus à compter des vacances de la Toussaint 2019.

La région souhaite également **renforcer le statut des organisateurs de second rang comme notre syndicat pour garantir la proximité avec les acteurs locaux (chefs d'établissement, conducteurs, parents, élèves, etc...)**

Le Conseil Communautaire de Seulle-Terre et Mer réuni le 5 avril 2019 a décidé à l'unanimité, après intervention, des délégués de Fontenay-le-Pesnel la prise en charge de la totalité de l'augmentation demandée par la Région soit 20€ /élève pour l'année scolaire 2019/2020 des élèves d'élémentaires du territoire pour un coût total de 7080€.

Le bureau syndical du SIVOS réuni le 11 avril 2019, sur proposition de son Président Olivier QUESNOT, a décidé à l'unanimité la prise en charge de 20€ des 24€ demandés par la Région pour le transport des collégiens pour un coût de 6 984€ pour l'année scolaire 2019/2020.

Nous nous félicitons de ces mesures sociales





► Mieux gérer ses déchets verts : c'est possible !

A certaines périodes de l'année, tondre sa pelouse ou encore tailler les haies devient une corvée et il faut aussi les apporter en déchèterie. **Pourquoi ne pas gérer différemment ses déchets verts ?**

Chacun peut agir facilement sur la production de déchets végétaux et notamment les tontes de gazon. Les exemples les plus simples : le **mulching** et le **paillage**.

Le mulching ?

La plupart des modèles de tondeuses sont équipées de kit mulching. Le principe est simple: la tondeuse mulcheuse coupe le gazon finement et le rejette sur la pelouse en petits morceaux, évitant ainsi le ramassage.

Les avantages sont nombreux : gain de temps (évite de ramasser), engrais naturel pour la pelouse, maintien de l'humidité dans le sol (la pelouse jaunit ainsi moins vite en été), pas de tonte à éliminer et donc pas d'apport en déchèteries.

Quelques précautions : il faut tondre plus souvent du printemps à l'automne. En dehors de cette période, il est préférable d'avoir recours à une tonte classique qui peut être utilisée en paillage.



Le paillage ?

Le principe consiste à recouvrir le sol d'une couche de déchets du type tonte, paille, broyat de bois, compost, cendre, etc. Il permet : de conserver l'humidité au pied des légumes dans le potager pour l'été, d'éviter la pousse des mauvaises herbes, de protéger du gel durant l'hiver, d'améliorer la qualité du sol.



► Le compostage

Le compostage, c'est la transformation des déchets organiques en un engrais naturel et riche.

Pourquoi ?

Pour vous, cette pratique produit **un excellent compost** qui fertilise le jardin. Le compost peut aussi être utilisé en paillage pour protéger le sol du gel et éviter la pousse des mauvaises herbes. **Il permet aussi de réduire son sac d'ordres ménagères de plus de 40 kg chaque année !**

Quoi ?

On y met les épluchures de fruits et légumes, le marc de café et les sachets de thé, les coquilles d'œufs écrasées, les mouchoirs en papier et les essuie-tout, les cendres, les plantes fanées du jardin, les feuilles mortes, les branchages de petites tailles et un peu de tonte...

Comment ?

Il suffit de bien **équilibrer** ses déchets (matières sèches, comme les feuilles morte, et matières humides) et de **remuer** de temps en temps pour obtenir au bout d'un an un engrais riche.

Où ?

Le composteur doit se situer à proximité de la cuisine, sur une zone plutôt ensoleillée et ventilée, à même le sol.



VOTRE COMPOSTEUR

Le SEROC vous propose de vous équiper d'un composteur :

- Composteur en bois de 300 litres (participation de 15 euros)

Pour acquérir un composteur, vous pouvez réserver par téléphone au 02 31 51 69 60 ou sur la rubrique « Compostage » du site www.seroc-bayeux.fr.



Bilan de l'année écoulée :

- ➔ Chaque mois : Tous les élèves empruntent un livre à la bibliothèque municipale
 - ➔ Rencontres sportives pour toutes les classes
 - ➔ Ecole et Cinéma en CE2 : 3 films dans l'année
 - ➔ Conseil école-collège : mise au point de la journée Cogithon pour les CM2 et les 6^{ème}
 - ➔ **Octobre** : grande lessive
 - ➔ **Novembre** : Téléthon
 - ➔ **Décembre** : cinéma pour toutes les classes, intervention du SEROC en CE1/CE2 sur le tri des déchets
 - ➔ **Janvier/Février** : un cirque à l'école
 - ➔ **Mars** : initiation allemand en CM2 par une enseignante du collège
 - ➔ **Avril** : carnaval de l'école
 - ➔ **D'Avril à Juin** : piscine pour les CP et CE1
 - ➔ **A partir de Mai** : vente de gâteaux tous les 15 jours
 - ➔ **Mai** : spectacle maternelle
 - ➔ **Juin** : exposition arts plastiques PS-MS-GS, rencontre chorale CE1/CE2 à Tilly, Cogithon au collège et dictée avec le club des aînés pour les CM2, orientation pour les CP et la maternelle 24 juin
 - ➔ **Juillet** : journée à Paris pour les CM2 et Olympiades de l'école
 - ➔ **Rentrée de Septembre 2019** : total 165 élèves dont la répartition est la suivante : PS 18 ; MS 17 ; GS 21 ; CP 18 ; CE1 24 ; CE2 22 ; CM1 23 ; CM2 22
- Répartition par classe envisagée :**
- PS-MS Mme Petitpas - MS-GS Mme Bellou
 - CP Mme Pinot - CE1 Mme Cordier
 - CE2 M. Philippe LECOMTE - CM1 Mme Morales
 - CM2 Mme Gautherin (DIRECTRICE)
- ➔ **Activité natation** : Cycle piscine pour les CP et les CE1 du 29 avril au 31 mai (10 séances) → L'école pourra bénéficier à la rentrée prochaine d'un créneau de 10 séances supplémentaires et ainsi tous les niveaux préconisés par l'Education Nationale seront exaucés soit : le CP, CE1 et CM2.
 - ➔ Mme Auguste a fait valoir ses droits à la retraite fin juin 2019 après 20 ans à Fontenay-Le-Pesnel.

Sécurité et équipements :

- Dans le cadre du PPMS intrusion: le portail de l'élémentaire a été automatisé par la pose d'un visiophone avec gâche électrique, l'accès à l'école a été sécurisé. Le marquage au sol dans la cour a été réalisé, "marelle etc"....

A l'école maternelle : le cabanon a été changé cet été et la clôture a été remplacée par une autre plus haute aux vacances de la Toussaint.

Les enseignants regrettent que le ménage ne soit pas fait dans les bâtiments de l'école sur les deux sites à Pâques suite à une décision de la hiérarchie de STM !!!! très dommageable pour le respect des règles d'hygiène dans les classes, le nettoyage des jouets, le lavage du linge etc.....



Départ en retraite de Mme Auguste



INFORMATIONS PRATIQUES :

Les horaires de l'école des « Deux Fontaines » à Fontenay-le-Pesnel à la rentrée

Matin : 8h30 / 11h45

Après midi : 13h15 / 16h..... avec pause méridienne de 1h30

Les horaires du service de garderie restent inchangés dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir. Les horaires des bus de ramassage scolaire restent inchangés.

Le mercredi centre de loisirs sur la journée complète ou à la demi-journée (inscription à la communauté de communes rue de Juvigny à Tilly-sur-Seulles).

LE RESTAURANT SCOLAIRE

L'inscription se fait à la semaine pour les enfants qui mangent occasionnellement, avec confirmation par mail le JEUDI avant 12h, de la semaine précédente.

Adresse mail Cantine Fontenay-le-Pesnel :

periscolairefontenay.valdeseulles@orange.fr

Un enfant non inscrit sera accueilli à titre exceptionnel et le repas sera facturé 5 €.

Absences : En cas d'absence de l'enfant pour raison médicale, le repas du 1^{er} jour sera facturé, merci de donner le nombre de jours d'absence pour les jours suivants.

Fontenay : avant 8h15 au 02.31.80.94.55 Si ce signalement n'est pas fait, tous les repas seront facturés. (Tarif: 3.28€ le repas).

A la préparation des repas : Hélène **RENARD**

Deux salles pour accueillir les enfants : une pour les maternelles avec Estelle **LELAIDIER** et Séverine **RONDEAU** et une pour les élémentaires avec Hélène **LAURENT**, Nathalie **HAYS** et Paola **PANCIERA**

ADMISSION A L'ECOLE

Un certificat d'inscription est délivré par la Communauté de Communes de Seulles Terre & Mer (annexe route de Juvigny à Tilly-sur-Seulles à l'ancienne école). L'admission est ensuite validée par le directeur de l'école sur présentation du livret de famille, du certificat d'inscription et du carnet de santé. En cas de changement d'école, un certificat de radiation de l'école d'origine sera exigé. Concernant les dérogations pour les enfants habitant hors secteur de la CDC, c'est le Président de la STM qui, après avis de la commission scolaire, prend la décision ou non d'inscrire l'enfant. A l'école maternelle, l'admission est prononcée, dans la limite des places disponibles. Les enfants doivent être âgés de 3 ans au cours de l'année civile. Ces enfants doivent être propres dans leur sommeil (sieste) pour être acceptés à plein temps. Les enfants en situation de handicap seront accueillis et bénéficieront d'une scolarité adaptée. L'école est laïque, gratuite et obligatoire. Toute inscription scolaire implique une fréquentation assidue, en maternelle et en élémentaire et l'acceptation du règlement de l'école. En cas d'absence injustifiée régulière, l'enfant pourra être radié des listes.

Référents scolaires : Christian **GUESDON** et Fanny **LUCIEN**

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

L'AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs est un service proposé par la Communauté de Communes. Cette action a pour objectif de favoriser la réalisation du travail scolaire en mettant à disposition un lieu de travail ainsi que des animateurs pour accompagner les enfants.

L'aide aux devoirs est assurée par alternance par **Nathalie HAYS** et **Céline MARIE dit ASSES** animatrices.



LA VISITE DE LA SOUS-PREFETE DE BAYEUX Amandine DURAND A FONTENAY-LE-PESNEL

La Sous-Préfète de BAYEUX Amandine DURAND a tenu à rendre visite aux élus de la commune le 20/12/2019.

Elle a été accueillie par monsieur le Maire et quelques conseillers municipaux. Elle a reçu en salle de conseil les élèves de CM2 accompagnés de leur maîtresse et ainsi les enfants ont pu lui poser toutes les questions qui leur passaient par la tête.

Comment devient-on Préfet et représentant de l'état ? ou depuis quand existent les préfets ? Amandine DURAND est très fière d'occuper son premier poste à BAYEUX, ville chargée d'histoire : première ville libérée de France.

Ensuite, la Sous-Préfète a longuement échangé avec les élus sur nombre de projet et de problématiques : la loi NOTRE, les subventions, les baisses de dotations etc...et sur les projets importants de la commune : Le pôle commercial, le pôle périscolaire et culturel en partenariat avec la communauté de communes.

La sous-préfète a relevé le dynamisme de notre commune et a beaucoup apprécié le jeu des questions réponses avec les écoliers.



Classe de CM2 visite de la sous préfète

LA GARDERIE

La garderie périscolaire intercommunale de Fontenay-le-Pesnel est un service communautaire mis en place depuis septembre 2000, date de la prise de compétence par la Communauté de Communes.

Fonctionnement :

L'inscription se fait à l'année pour les enfants qui fréquentent la garderie régulièrement. Elle se fait à la semaine pour les enfants occasionnels, avec confirmation par mail le jeudi avant 12h, de la semaine précédente. Vous êtes tenus de prévenir de toute modification. Adresse mail garderie de Fontenay-le-Pesnel :

periscolairefontenay.valdeseulles@orange.fr

Horaires :

Il est impératif de respecter les horaires d'ouverture et de clôture de la garderie.

Responsable de la garderie :

Paola **PANCIERA** assistée d'Hélène **LAURENT** et Séverine **RONDEAU**.

Les horaires d'ouverture de la garderie les lundi, mardi, jeudi et vendredi sont :

de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 00 à 18 h 30 (goûter à 16h30)

Le mercredi matin: de 7 h 30 à 8 h 30 et de 12 h 15 à 12 h 45.



TARIF DE LA GARDERIE AU 1^{er} JANVIER 2020 EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF A LA 1/2 HEURE	TARIF A L'HEURE
de 0 € à 620 €	1 €	1,75 €
de 621 € à 1199 €	1,05 €	1,85 €
de 1200 € et +	1,10 €	1,95 €

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 16h à 18h 30 - Samedi de 10 h à 12 h

e-mail : bibliothequefontenaylespesnel@wanadoo.fr

Tél : 02 31 80 97 87

En dehors des heures d'ouverture contacter :

Claudine RIQUELME au 02 31 80 88 72

La bibliothèque est située à l'étage au-dessus de la cantine scolaire (derrière la salle polyvalente).

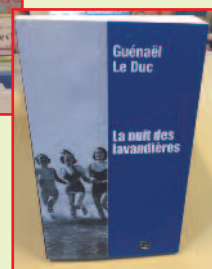
L'inscription à la bibliothèque ainsi qu'à la boîte numérique est **GRATUITE**.

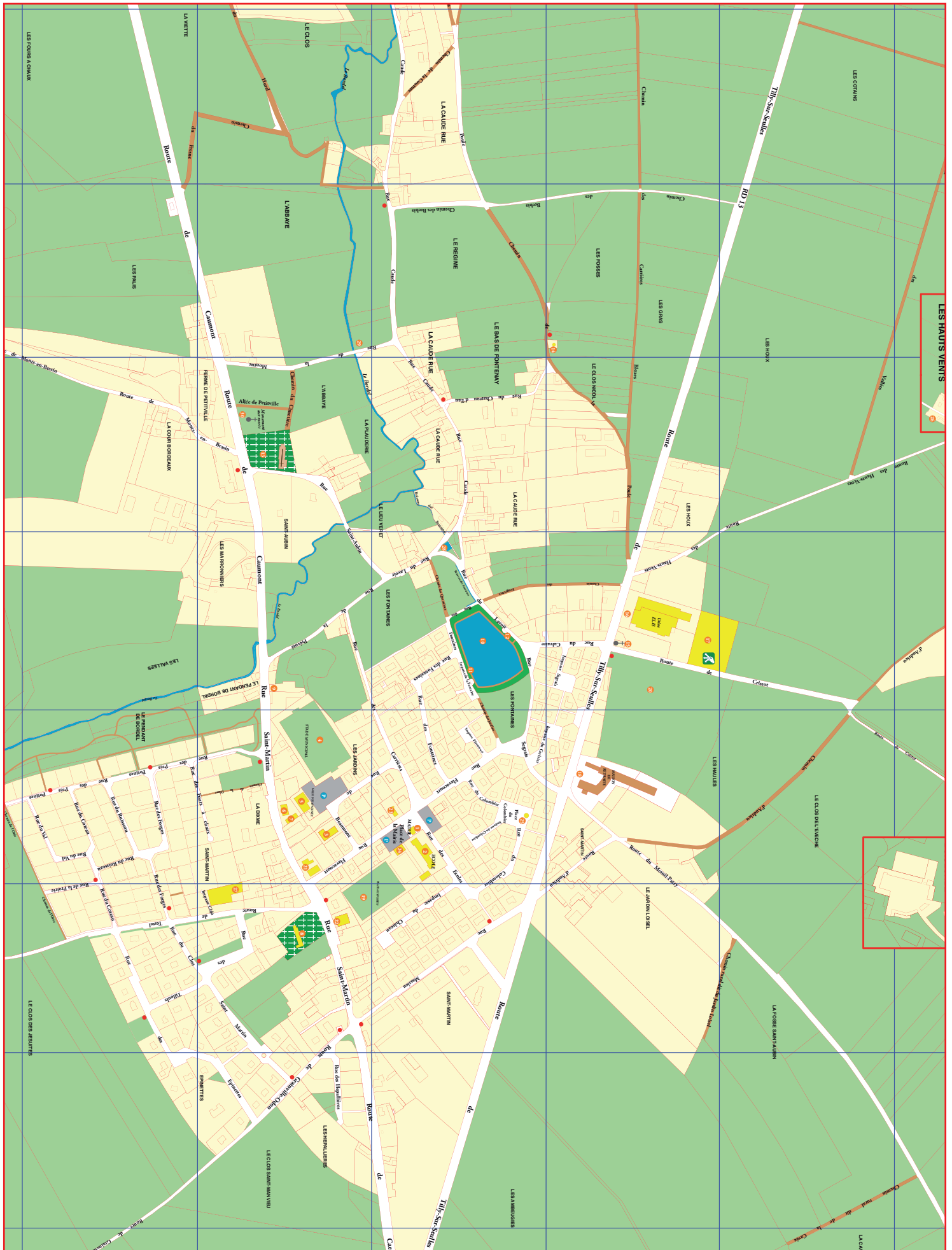
Venez nous rendre visite.

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque, citée par ordre d'ancienneté, Claudine RIQUELME, Françoise CLEMENT, Marie-Thérèse LEVASSEUR, Jean-Pierre RIQUELME, Marie-Claire LAURENCE, Léonie MAUPAS, s'est renforcée au 2^{ème} semestre 2019 avec Delphine HEDOIRE, Noëlle et Mallory SAMSON.

Isabelle RISBOURG, bibliothécaire salariée de l'intercom est responsable réseau de toutes les bibliothèques de Seules Terre et Mer, elle est secondée par Anjélique. Le nouveau logiciel intercommunal est en fonction à Fontenay depuis la mi-mai.

Le samedi matin 9 novembre, nous avons reçu l'écrivain Guénaël LE DUC, neveu de notre conseillère municipale Martine HOUSSIN, pour la dédicace de son premier roman policier « La nuit des lavandières ». Vif succès, il ne manquera pas de nous informer de la publication de la suite des aventures du lieutenant Bauman et de Clémence Weber.





LOCATION DE SALLES 2020 / CIMETIERE

REGLEMENT LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES

Article 1 : CHOIX DE LA SALLE

A la demande de location enregistrée en Mairie par la Secrétaire, le loueur a le choix entre la Salle de la Cantine (50 personnes) et la Salle Polyvalente (180 personnes), sous couvert de non-occupation par les Associations Communales qui sont prioritaires.

Article 2 : EQUIPEMENT DISPONIBLE

Outre les Salles, la Commune met à disposition du loueur selon les modalités de location, la cuisine, la vaisselle, les toilettes, l'eau et l'électricité.

Article 3 : DUREE DE LOCATION

Location de 48 heures : elle commence le matin, à 9 heures et s'achève le surlendemain à la même heure.

Location de 24 heures : elle commence le matin, à 9 heures et se termine le lendemain à la même heure. Tout dépassement d'horaire sera considéré comme une journée supplémentaire de location.

NOTA : en plus de l'article 7, des impératifs de réunion des Associations peuvent conduire à modifier ponctuellement cet article, en ce cas le loueur en sera informé.

Article 4 : REMISE DES CLES

A la remise des clés, la Commune procédera en présence du loueur, au relevé du compteur EDF, à l'état des lieux, à un contrôle du matériel emprunté et à son comptage.

Article 5 : RESTITUTION DES CLES

A la restitution des clés, la Commune procédera à ces mêmes vérifications (cf. l'article 4) et établira un document permettant la facturation (EDF, vaisselle). Il est entendu que cette restitution suppose que les différents nettoyages (vaisselle, salles, W.C....) aient été effectués par le loueur. **NOTA : Tout nettoyage bâclé, vaisselle cassée ou toute dégradation, sont à la charge du loueur. Un forfait de 38 € sera demandé au loueur dans le cas où la salle sera laissée dans un état de propreté non conforme.**

Article 6 : CONDITION DE PRIX

Le tarif appliqué sera celui en vigueur le jour de l'utilisation. A ce sujet, la Commune précise qu'elle se conformera aux augmentations prévues par la réglementation gouvernementale en matière de location de salles.

Un chèque de **caution de 250 €** sera remis à la signature du contrat. Il sera rendu lors du règlement de la location.

Article 7 : ASSURANCE

Une attestation ou une copie de votre assurance responsabilité civile sera demandée lors de la réservation.

Article 8 : CONDITION DE LOCATION

Le calendrier des associations étant établi fin septembre début octobre, les réservations ne pourront être prises en compte qu'à compter du 15 octobre. La location n'est effective qu'après établissement du contrat et du chèque de caution.

Article 9 : PROTECTION DES LOCAUX

Toute dégradation constatée en présence du loueur après l'utilisation de la salle entraînera une remise en état à la charge de celui-ci dans les 8 jours suivant la location

Article 10 : DESISTEMENT

Tout désistement non signalé 1 mois avant la date d'occupation sera facturé 1/3 du montant de la location.

Article 11 : NOMBRE D'OCUPANTS

Chaque salle est louée pour un nombre de personnes (cf. article 1). Tout dépassement sera sous la responsabilité du loueur et pourra entraîner la fermeture de la salle pour des raisons de sécurité.

Article 12 : SECURITE

Le loueur s'engage à désigner une personne responsable qui sera chargée d'assurer la sécurité, d'appeler les secours en cas d'incendie ou d'accident. (POMPIERS 18 - GENDARMERIE 02.31.80.80.06)

Article 13 : RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT (bruit)

Afin de protéger la tranquillité des riverains, la sonorisation de la salle devra être conforme aux textes de lois régissant les normes sur le bruit et le tapage nocturne. De ce fait :

- toute sonorisation professionnelle est interdite, seule la sonorisation au moyen d'une chaîne haute-fidélité d'appartement est tolérée
- la Municipalité se réserve le droit de constater si la sonorisation en place est conforme aux règles.
- Il est IMPERATIF que le nom de la personne responsable de la sonorisation figure au contrat de location : **l'ouverture de la salle est autorisée jusqu'à 3 heures du matin**

Article 14 : RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT (déchets)

- Conformément aux nouvelles normes de tri sélectif, le loueur devra trier ses déchets.

Article 15 : RAPPEL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- La location des salles est strictement réservée à l'usage des manifestations familiales, sauf manifestations à caractère associatif
- La location des salles ne peut être effectuée dans un but lucratif
- Les bals et concerts ne sont pas autorisés dans la Salle polyvalente

Tarifs et conditions applicables au 1^{er} janvier 2020.

Pour vos réunions de famille, la commune met à votre disposition des salles. Plusieurs formules vous sont proposées (voir tableau ci-dessous).

Le nombre de personnes maximum indiqué doit être impérativement respecté. Tout dépassement est sous la responsabilité du loueur et expose celui-ci à la fermeture de la salle en cas de contrôle des autorités compétentes.

TARIF DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Tarif en Euros H.T., non assujéti à la TVA.

La clé est remise le vendredi soir mais la salle est à la disposition du loueur :

- de 9 h le samedi matin à 9 h le lendemain matin pour une location de 24 h.
- et de 9 h le samedi matin à 19 h le lendemain soir pour une location de 48 h.

TARIF SANS LOCATION DE VAISSELLE

Locataire	Durée	Salle polyvalente 180 personnes	Salle de la cantine 50 personnes	Cuisine	Vaisselle MAXI 120 COUVERTS
Habitant	24 H	119€	94€	50€	
Fontenay	48 H	178€	138€	94€	
Habitant	24 H	186€	142€	62€	
hors commune	48 H	277€	214€	112€	
Forfait vin d'honneur		69€			

TARIF AVEC LOCATION DE VAISSELLE

Habitant	24 H	127€	105€	50€	1,02€
Fontenay	48 H	186€	152€	94€	
Habitant	24 H	199€	156€	62€	1,84€
hors commune	48 H	281€	221€	112€	
Forfait vin d'honneur		69€			
Locaux non rendus en l'état		54€	39€	40€	
Tarif EDF	24 H	Forfait 15€	Relevé du compteur x 0,12€	Relevé du compteur x 0,12€	
	48 H	Forfait 24€			

POSSIBILITE DE LOCATION POUR LES HABITANTS DE FONTENAY :

- 1 plateau et 3 tréteaux : 5 €
- Chaise : 0,50 €

Conformément aux nouvelles normes de tri sélectif, l'utilisateur, qu'il soit association ou privé, devra trier ses déchets.

La cuisine comprend :

Fourneaux, chauffe plats, chambre froide, instruments de cuisines, **plonge à la main**, (le lave-vaisselle n'est pas prêt), plats de service, gaz.

Le couvert comprend :

4 assiettes (1 potage, 2 plates, 1 dessert), 3 verres, flûtes à champagne, cuillères, fourchettes, couteaux, tasses et soucoupes.

LOCATION GRATUITE POUR LES ASSOCIATIONS DE FONTENAY LE PESNEL

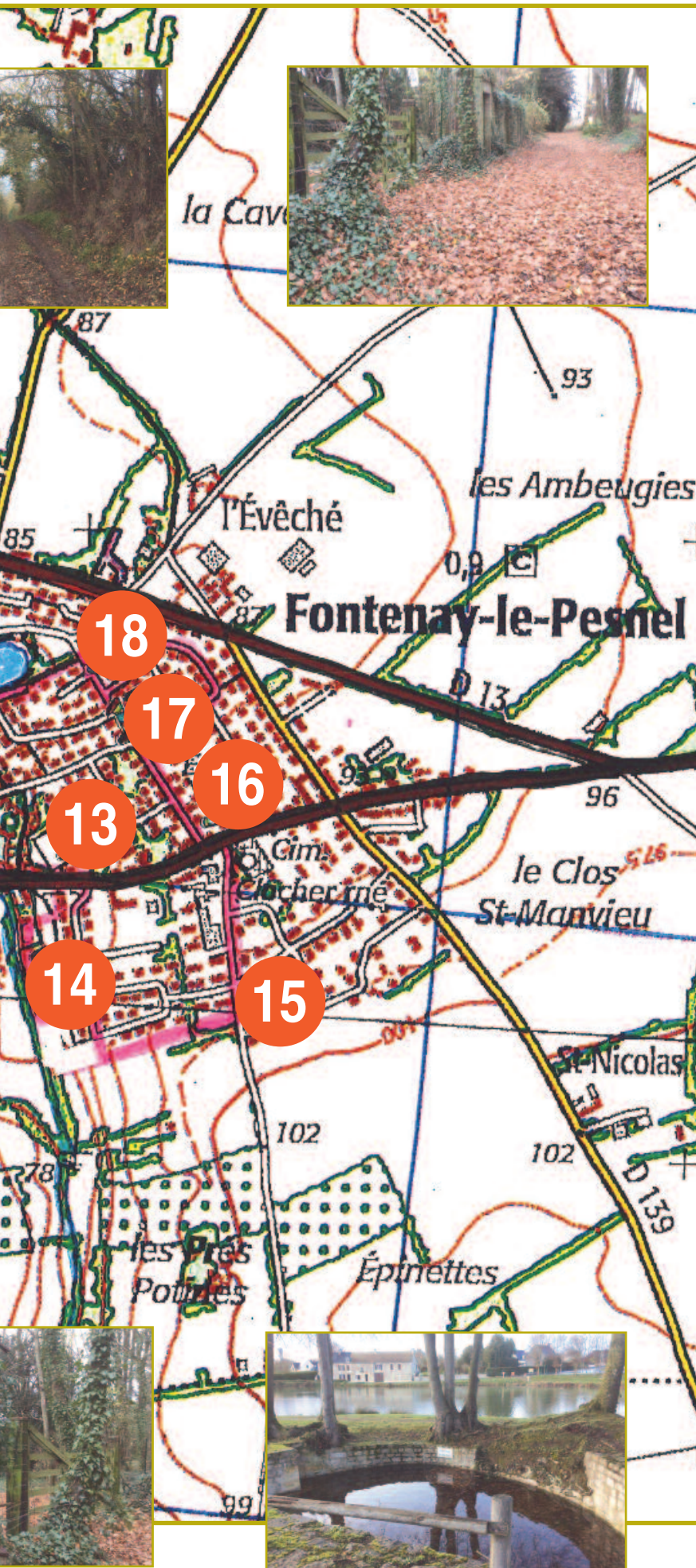
CIMETIERE

Le cimetière est désormais sectorisé.

- Coût de la concession cinquantenaire : 300 €
- Coût de la case du Columbarium pour 30 ans : 550 €
- Coût du Jardin Des Souvenirs : 70 €

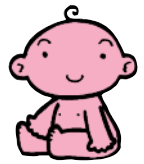






LÉGENDE

- 1 - Départ plan d'eau
- 2 - Chemin des Feugrettes
- 3 - A gauche chemin de la Poule
- 4 - Passer devant le château d'eau, prendre le chemin de la Poule prochaine intersection à droite puis à gauche, prendre rue des Carrières Bleues
- 5 - Reprendre à gauche route des Monts
- 6 - A droite chemin de la Poule
- 7 - Prendre à droite rue Cauderue
- 8 - Prendre à gauche chemin Hutrel
- 9 - Reprendre à droite rue Cauderue
- 10 - A droite rue de la Montoue
- 11 - A gauche chemin du cimetière puis à droite allée Petitville
- 12 - A gauche prendre la route de Caumont
- 13 - Traverser la RD9, prendre en face la rue des Prés Potines. A droite longer le Bordel (ruisseau)
- 14 - Remonter vers les habitations et prendre la sente des Piverts puis à droite et à gauche, prendre le chemin de l'Orée
- 15 - A gauche prendre route de Tessel, jusqu'au cimetière St Martin (Aller voir le monument du poète SEGRAIS)
- 16 - Traverser la RD9, puis à gauche et à droite descendre la rue Flavacourt
- 17 - A droite rue des Ecoles, admirer le Colombier, prendre la rue du Colombier
- 18 - Puis de nouveau à droite rue Flavacourt, prendre à gauche le chemin des jardins et retour au plan d'eau.



LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS Seulles Terre et Mer côté Terre



Le RAM est un lieu de ressources au service des familles, des assistants maternels agréés, des professionnels et futurs professionnels d'accueil à domicile. Le RAM vous accompagne dans la définition et la recherche d'un mode d'accueil adapté à vos besoins, vos contraintes, vos souhaits. Il est un véritable lieu de rencontre et d'échanges entre les assistants maternels, les enfants accueillis et les parents. Vous y trouverez également une liste d'assistants maternels du territoire et aussi des conseils techniques et juridiques pour faciliter la relation entre employeur et employé.

De nombreux projets au RAM (Relais Assistants Maternels) tout au long de cette année scolaire....

- **La création d'un CD** autour du thème de la nature avec les enfants autour des instruments de musique et les chants d'assistants Maternels. Pour finir sur un projet original, se déroulant à la fin de l'année, un mini concert.

- **Diverses soirées à destination d'assistants maternels**, gardes à domicile et parents employeurs sont proposées comme l'accompagnement de l'enfant dans ses émotions, initiation aux gestes d'urgences pédiatriques....

- **Les matinées d'éveil** à Fontenay-Le-Pesnel se déroulent le vendredi matin de 9h30 à 11h30 à la salle polyvalente. Elles sont ouvertes aux assistantes maternelles inscrites au RAM, gardes à domicile du secteur et parents/employeurs.

Une autorisation parentale est nécessaire pour la participation des enfants à ces temps collectifs. Elles sont disponibles au RAM.

Lors des matinées d'éveil, les enfants découvrent des activités en rapport avec la nature, les feuilles de l'automne, la neige, l'environnement des insectes, du jardinage et bien d'autres....



Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à contacter l'animatrice du RAM : Amélie NAUDY
02 31 26 58 03 / 06 83 83 79 85 - ram.valdeseulles@mfn-ssam.fr

Permanences et accueil sur rendez-vous : Rue de Juvigny 14250 Tilly sur Seulles
Mardi de 13h30 à 17h / Jeudi de 13h30 à 16h30 / Vendredi de 13h30 à 15h45
Des rendez-vous en dehors de ces créneaux peuvent être pris

Liste des assistantes maternelles agréées habitant FONTENAY LE PESNEL

DURAND Marilyn - 09549970062 IMPASSE DE LA FONTAINE	COSNE Manuella - 066496128110 RUE DES FORGES
GUERIN Charlène - 023126573716 RUE DES FONTAINES	D'AGUANNO Catherine - 02318009621 RUE DES FORGES
GLINEL Monique - 023180803339 RUE SAINT MARTIN	ROCHE Adraa - 023123058114 RUE DU RUISSEAU
JACQUES Catherine - 023128315810 SAINT MARTIN	VALLEE Nathalie - 023191501714 RUE DES FORGES
MARIE Corinne - 02310826993 CHEMIN DE LA POULE	JORCZAK Sylvie - 023180615317 RUE DES EPINETTES

LA COMPAGNIE DES DOUDOUS



“La Compagnie des Doudous”, est une Maison d’Assistants Maternelles agréée par le Conseil Départemental : Émilie, Marie-Charlotte, Charlène et Julie accueillent vos enfants jusqu’à 3 ans, du lundi au vendredi, de 8h à 18h, au sein d’un lieu pensé pour les enfants.

La MAM se situe 8 rue du Côteau à Fontenay-le-Pesnel.

L’association du même nom a été créée afin de récolter des fonds qui permettront l’achat de matériel, équipement mobilier et financement de sortie et atelier.

Liste des associations

AÉROMODÉLISME CLUB

M. Nicolas LAZARE - Buceels

ANCIENS COMBATTANTS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES - APE

Présidente : Coralie LEBAS. apedes2fontaines@laposte.net10

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Responsable : Claudine RIQUELME 02 31 80 88 72

BOULES D'AMOUR

Présidente : Frédérique CORNOU Frederique.cornou@orange.fr

CLUB DES AINES RURAUX

Présidente : Odile CHEVALIER 02 31 80 88 03

FONTENAY LE PESNEL LOISIRS ANIMATIONS - FPLA

Président : Christian GUESDON 02 31 80 91 52

FOOTBALL CLUB FONTENAY LE PESNEL

Président : Daniel TOUDIC 02 31 80 90 31 / 06 89 47 37 47

FOYER DES JEUNES

Présidente : Noémie TOUDIC 06 84 29 28 04

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE GYM 2000

Présidente : Danièle DARDENNE 02 31 80 75 20

LA COMPAGNIE DES DOUDOUS

MAM. 06 06 77 55 38 / 06 60 87 36 37

POMME CERISE

Présidente : Gaële CERISIER 06 83 17 81 05

SOCIETE DE CHASSE

Président : Patrick MAZET 02 31 80 91 61

TENNIS DE TABLE

Président : Michel LEFORGEAIS 02 31 08 13 30

Calendrier des manifestations 2020

SAMEDI 11 JANVIER 2020 ... VŒUX DU MAIRE SALLE POLYVALENTE 19 H

SAMEDI 18 JANVIER 2020... FCFP / QUIZZ..... SALLE POLYVALENTE

SAMEDI 25 JANVIER 2020 ... AINÉS RURAUX / GALETTES DES ROIS..... CANTINE

DIMANCHE 15 MARS 2020... ELECTIONS MUNICIPALES..... MAIRIE SALLE DU CONSEIL

DIMANCHE 22 MARS 2020... ELECTIONS MUNICIPALES MAIRIE SALLE DU CONSEIL

SAMEDI 28 MARS 2020 APE / LACHER DE LANTERNES ?

LUNDI 13 AVRIL 2020 FPLA / CHASSE AUX ŒUFS

SAMEDI 25 AVRIL 2020 FCFP / PÊCHE PLAN D'EAU DES DEUX FONTAINES

LUNDI 8 MAI 2020 ANCIENS COMBATTANTS CANTINE ?

JEUDI 21 MAI 2020..... FOYER DES JEUNES / RALLYE DEPART AU FOYER

SAMEDI 23 MAI 2020 APE / LOTO SALLE POLYVALENTE

DIMANCHE 7 JUIN 2020 FPLA / BROCANTE

SAMEDI 20 JUIN 2020..... APE / KERMESSE SALLE POLYVALENTE

DIMANCHE 21 JUIN 2020 ... FÊTE DE LA MUSIQUE..... ETANG DES DEUX FONTAINES

JEUDI 25 JUIN 2020 AINÉS RURAUX / DICTÉE..... CANTINE

LUNDI 13 JUILLET 2020..... FOYER DES JEUNES FEU ARTIFICE ET REPAS ?

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés est une tradition bien ancrée en Normandie et plus particulièrement à Fontenay-le-Pesnel. Il rassemble le temps d'un repas copieux et convivial les aînés de la commune.

Les doyens Odette MEZIERE 91 ans et Jean GHESQUIERE 94 ans ont été honorés et se sont vu remettre des cadeaux. Il permet également au Maire de parler des projets de sa commune. Cet après midi a été animé comme maintenant, depuis dix ans, par la joyeuse troupe d'élus municipaux les « Bordel'liques » qui permet aux administrés présents de découvrir leurs élus sous un autre angle. Monsieur Fabrice LEVIGOUREUX député était présent et a mis l'accent sur la nécessité de maintenir cette tradition pour permettre la transmission du savoir et du bien-vivre ensemble. Dans son intervention de début de repas, Monsieur Jean-Pierre CHEVALIER a mis l'accent sur le fait qu'il organisait pour la dernière fois ce rassemblement annuel.

En effet, en marge de ce repas les deux conseillers départementaux Véronique MARTINEZ et Philippe LAURENT ont souhaité être présents pour honorer, par surprise, Jean-Pierre CHEVALIER et lui témoigner leur reconnaissance en le décorant symboliquement de la médaille de l'Engagement Public pour son dévouement communal durant 37 années dont 31 comme Maire.

La surprise fut au comble de l'émotion, lorsque son adjoint Christian GUESDON a pris la parole pour inviter la « troupe » à reprendre une chanson des CHARLOTS : Merci PATRON dont le texte a été adapté à la personnalité de leur maire, un maire jovial et populaire. Chacun a pu mesurer l'importance du moment et la forte « connivence » qui règne ici dans ce conseil municipal. Toute l'assemblée a versé sa larme et plus particulièrement le Maire très ému et touché de cette reconnaissance.



CLUB DES AINES RURAUX

Nous vous rappelons que le club est ouvert à tous jeunes et moins jeunes qui souhaitent passer des moments agréables dans la convivialité et la bonne humeur autour des jeux de société. Nous sommes ouverts à toutes nouvelles idées.

Nous faisons toujours une randonnée mensuelle le premier lundi de chaque mois rendez vous à 13 heures 45 pour un départ à 14 heures de la salle polyvalente. Le circuit fait environ 8 ou 9 kms. Les circuits sont préparés par Mrs Moulin – Genouel – Dupont - Guillochin – Prodhomme. Ils se déroulent sur Fontenay et les alentours mais aussi à l'extérieur. Dans ce cas, nous partons de la salle polyvalente en covoiturage.

Le club se réunit 2 fois par semaine, le mercredi et le jeudi après midi.

Nous nous retrouvons tous ensemble deux fois dans l'année autour d'un repas au mois de janvier pour la galette et au mois de novembre.

Nous proposons plusieurs sorties qui se déroulent sur une journée, cette année nous sommes allés visiter la Sarthe au fil de l'eau repas sur un bateau et visite de la faïencerie de Malicorne. Ce fut une journée fort agréable avec le soleil.

Surtout n'hésitez pas à venir nous rendre visite. Pour de plus amples renseignements vous pouvez appeler au 02.31.80.88.03 ou 02.31.80.87.26.



Je vous adresse à tous par l'intermédiaire du bulletin municipal tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année, que 2020 vous apporte à tous joie, santé et bonheur.

La Présidente Odile CHEVALIER

FONTENAY-LE-PESNEL-LOISIRS-ANIMATIONS - FPLA

L'association a été créée le 2 février 1993. Conformément à ses statuts, elle a pour objet, l'initiative et la réalisation de manifestations d'intérêt communal. Elle s'autofinance, donc sans subvention. Les bénéfices permettent d'investir dans du matériel qui est ensuite mis à la disposition exclusive de la commune et des associations communales.



Cette année 2019 a été une nouvelle fois bien animée :

- ➔ *Toujours le même succès pour la chasse aux œufs le lundi de pâques pour plus de cent enfants.*
- ➔ *Un spectacle pour tous avec la troupe « Les Divagabondes » le Samedi 23 Mars 2019 un groupe d'une vingtaine de femmes évoquant les soucis du quotidien avec humour et tendresse, célébrant les joies du monde mais également ses colères sa misère et la solitude.*
- ➔ *La brocante du 3 juin a été contrariée par les manifestations du 75ème anniversaire du débarquement.*
- ➔ *L'habituelle soirée « Beaujolais nouveau » avec une bonne fréquentation dans une ambiance « bistrot »*
- ➔ *Pour conclure l'année un spectacle musical pour les enfants scolarisés à Fontenay-le-Pesnel avant Noël. Le très beau spectacle « Kalinka petite fille des Neiges » a ravi les plus petits.*

La 29^{ème} brocante aura lieu le Dimanche 7 juin 2020

L'ADMR

L' A.D.M.R. de Tilly sur Seules (Association d'aide à domicile)

Permanences :

Lundi : 9h-12h et 14h-16h
Mardi : 9h-12h et 14h-16h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h et 14h-16h



Nous intervenons sur 15 communes : Bucéels, Condé sur Seules, Chouain, Cristot, Fontenay le Pesnel, Ellon, Hottot les Bagues, Juvigny sur Seules, Lingèvres, Longraye, Nonant, Saint Vaast sur Seules, Tessel, Tilly sur Seules, Vendes.

Nous vous accompagnons pour le montage de votre dossier :

Une bénévole de notre association se rend au domicile de la personne qui a besoin d'aide pour étudier sa situation et trouver une solution adaptée.

Nous assurons la mise en place du service en fonction de votre demande ou du plan d'aide proposé par un organisme financeur.

Nous intervenons pour :

- L'aide à la toilette,

- L'aide à la préparation des repas,
- Les courses,
- Le ménage, le repassage,
- Le portage de repas à domicile, etc.

Nous intervenons également pour les familles avec possibilités de prise en charge de la C.A.F. pour :

- Les tâches ménagères, en cas de grossesse, grossesse pathologique, de maladie du père, de la mère ou de l'enfant, pour les familles nombreuses,
- La garde d'enfants à domicile.

Notre service MANDATAIRE est ouvert à toute personne ayant besoin d'une aide à domicile pour le ménage, le repassage...

L'ensemble de ces services ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 50 % des sommes engagées.

CONTACTS ET INFOS

Notre local est situé : Rue du Bois d'Orceau 14250 Tilly sur Seules - Tél. 02 31 80 21 48.
En cas d'urgence, vous pouvez appeler M^{me} FAUDAIS, présidente de l'Association, au 06 73 96 33 03.

ANCIENS COMBATTANTS

Lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre 2019, Monsieur Louis MARIE a reçu la médaille de porte-drapeau. Cette distinction récompense 37 années de porte-drapeau au sein de l'association des Anciens Combattants de Fontenay Le Pesnel et Tessel.

Une assemblée constituée des Anciens Combattants, d'élus, d'habitants et de jeunes enfants a assisté à cet événement. Les enfants ont procédé au dépôt de gerbe ainsi qu'à la lecture du message du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants.

Nous adressons toutes nos félicitations à Louis pour son dévouement et sa disponibilité.



Gym 2000 fête ses 20 ans

Gym 2000 fête ses 20 ans cette année. Tout au long de ces années, Gym 2000 a connu une activité parfois florissante mais a connu aussi des moments plus difficiles. Cette année nous sommes satisfaits, l'effectif est en progression. Notre persévérance et notre travail sont récompensés. Notre objectif a toujours été d'apporter une activité sportive pour tout âge, quels que soient vos besoins, vos disponibilités ou votre état de santé, sans oublier un autre avantage intéressant, celui de l'exercer dans la commune. Nous avons toujours été dans la recherche afin de diversifier les cours proposés, ce qui nous a conduit à ajouter deux nouvelles disciplines depuis la saison 2018-2019 :

PILATE - pour répondre à une demande grandissante,

STRONG BY ZUMBA - discipline assez peu connue, qui repose sur des enchaînements associant des exercices de renforcement musculaire et des activités centrées sur le cardio.

A tout moment, vous avez la possibilité de venir nous rejoindre pour découvrir et tester nos cours. Un essai vaut mieux qu'un long discours !!!!!



Le Bureau

EPGV - Gym 2000 vous souhaite une heureuse année sportive pour 2020

Contacts : Danièle 02.31.80.87.44 - Maryse 02.31.80.89.46 - epgv.fontenay@gmail.com

FONTENAY LE PESNEL FOOTBALL CLUB

Bilan 2019

Entente FONTENAY - TILLY – AUDRIEU

Rappelons que notre entente est uniquement sportive. Chaque club reste indépendant financièrement.

Saluons la très bonne collaboration entre nos trois clubs. Chaque club fait le maximum avec les moyens humains et matériels dont ils disposent.

→ Equipe seniors

- C'était un objectif majeur de relancer une équipe. La difficulté reste de motiver coach et joueurs de repartir au plus bas échelon départemental. D'anciens joueurs du club ont été contactés sans succès.
- Ce projet reste d'actualité. Nous invitons toute personne intéressée à nous contacter.

→ Tournoi des jeunes

- Son annulation en raison du nombre insuffisant de bénévoles a été une déception. Bien conscients que cette journée est très appréciée des enfants, elle présente une phase de préparation, une phase d'aide le jour même et une phase de rangement le lendemain. Cette dernière phase reste un problème faute de main d'œuvre !
- Une étude est en cours avec Tilly et Audrieu pour faire revivre cette journée.

→ Equipe U18

- En septembre, malgré le recrutement tardif d'un coach, une quinzaine d'enfants avaient manifesté l'intention de signer.
- En octobre, avec regret, un forfait général a été déclaré suite à la signature de seulement 10 joueurs. Les autres prétendants ont préféré signer ailleurs !
- Les joueurs qui ont signé, peuvent participer à l'entraînement des U15.

→ Saison 2019-2020

- Départ d'une dizaine d'enfants vers des clubs plus renommés.
- Une centaine d'enfants de 5 à 15 ans (10 équipes) ont été accueillis en septembre.
- L'objectif reste le même : garder l'esprit de convivialité et donner du plaisir aux enfants tout en continuant de travailler avec sérieux et compétence.

→ Educateur fédéral

- Recrutement d'un éducateur technique régional titulaire d'un Brevet d'Entraîneur de Football. Il est chargé d'apporter sa compétence à toutes les équipes de l'Entente en aidant les éducateurs bénévoles dans le programme et le contenu des séances.
- Responsable en particulier des U13.

Objectifs 2020

Si la création d'une équipe senior et d'une U18 restent des objectifs importants, tout comme le tournoi des jeunes, l'objectif majeur restera toujours de donner du plaisir aux enfants. Cependant à terme, la compétence des éducateurs ne suffira plus face à l'inadaptation de nos infrastructures.

En espérant qu'en cette année électorale, des avancées puissent se faire avec au moins un projet sportif cohérent et pourquoi pas en collaboration avec Audrieu et Tilly!

Au nom du club, je remercie toutes les personnes qui nous aident pendant toute l'année à savoir la Municipalité, le Conseil Départemental, les Sponsors, les Bénévoles, les Parents et les Participants à nos activités extra-sportives.

Le conseil d'administration : Daniel TOUDIC (président)

- Benoit LEMARQUAND (vice président)
 - Bertrand LEPICARD (trésorier)
 - Stéphane CARDIN (vice trésorier)
 - Sylvain MENARD (secrétaire)
 - Mickaël LAFFAITEUR (vice secrétaire)
- et Olivier CAVE - François COULMAIN - Barbara DAUGER
- Florian JAMES - Evelyne JORION - Vincent JORION
- Dominique TOUDIC (membres)

Les éducateurs :

- Thomas TOUDIC (principal) - Gwenaël ANNE
- Cédric AUBLET - Thomas BAURUELLE
- Daniel EUSTACHE - Philippe GAUTIER
- Romain LEFRANCOIS - Johnny LE GRESSUS
- Benoit LEMARQUAND - Jérôme LEMIERE
- Bertrand LEPICARD - David PORTEMONT
- Franck RICHARD - Daniel TOUDIC .

Bonne année à tous.

Pour le FPFC D. TOUDIC



Les U6-U7 de Bernard et Johnny



Les U8-U9 de Daniel et Kévin

TENNIS DE TABLE

Le Club poursuit son activité sportive avec une douzaine de licenciés pour la saison 2019/2020.

Pour la nouvelle saison sportive, 2 équipes ont été engagées : une en UFOLEP (Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique), l'autre en F.F.T.T (Division 4) avec pour objectif la montée.

Les entraînements ont lieu chaque mercredi à 20h30 ou de façon ponctuelle le vendredi à 20h30 quand il n'y a pas match.

Quel que soit votre niveau, vous êtes les bienvenus, n'hésitez pas à contacter Jean Lemonnier (02.31.80.09.53) ou Fabrice Lebas (07.81.50.52.01) si vous êtes intéressés pour venir taper la petite balle dans une ambiance amicale et conviviale à la salle polyvalente de Fontenay.

Le Président, Michel LEFORGEAIS



FOYER LAÏQUE DES JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE

Le Foyer des Jeunes de Fontenay existe depuis plus de 50 ans.

L'objectif est de proposer un lieu de rencontre, destiné aux jeunes de Fontenay, où ils peuvent se réunir, passer et partager du temps ensemble, discuter autour d'un café, devant un film, jouer aux cartes, au baby et au billard...

C'est aussi participer à la vie associative du Foyer en s'investissant personnellement, sous forme de bénévolat, dans l'organisation des manifestations du foyer (condition sine qua non à l'adhésion au foyer). Tout ceci en autonomie.

Bilan de l'année 2018/2019 :

Rallye de l'Ascension : Manifestation « traditionnelle » depuis la création du foyer en 1965, le Rallye a encore connu son heure d'affluence cette année. Nous remercions l'équipage de Géraldine Goudeau de nous avoir promenés sur le thème de la gastronomie et félicitons les gagnants de l'édition 2019 (l'équipage de Christophe Courret) ! Nous leur souhaitons bon courage pour l'organisation du Rallye 2020.

Fête du 13 juillet : La fête et le feu d'artifice ont vu une participation en baisse cette année ; le bilan financier n'est pas satisfaisant. Merci aux bénévoles d'avoir donné de leur temps pour que chacun puisse passer une soirée agréable. Nous remercions à l'occasion Monsieur le Maire Jean-Pierre Chevalier, Christian Guesdon 1er adjoint, Benoît Lemarquand, Gilles Robine, et Patrick Lecarpentier pour leur « coup de main » pendant la soirée.

**Merci à tous les habitants, fidèles et occasionnels,
d'avoir participé à nos manifestations !**

Depuis le 27 avril 2018, le local du Foyer est fermé suite à des dégradations. Plusieurs réunions ont eu lieu cette année entre la mairie, le foyer et les personnes concernées pour trouver un terrain d'entente. Celui-ci ayant été trouvé, nous attendons sa date de réouverture.

☞ Nous invitons toute personne – jeune et moins jeune - ayant des idées pour insuffler une nouvelle dynamique au foyer à prendre contact avec nous (N. Toudic : 06.84.29.28.04 ; B. Marie : 06.86.72.43.08), afin de continuer à offrir un espace aux jeunes. Ceci dans le but de leur permettre de s'essayer au « vivre ensemble » et de s'expérimenter à la citoyenneté.

Le Bureau du Foyer des Jeunes pour 2019/2020 :

Présidente : **Noémie Toudic**
Vice-Président : **Benjamin Marie**
Trésorier : **Nicolas Chasle**
Trésorier Adjoint : **Arthur Hallard**
Secrétaire : **Morgan Jorczak**
Secrétaire Adjoint : **Emilien Kellerhals**

Dates des manifestations à retenir en 2020 :

Le jeudi 21 mai : **Rallye Touristique de l'Ascension**

**Le Foyer des Jeunes vous souhaite
à toutes et tous une bonne et heureuse année 2020 !**

Pour le Foyer, Noémie Toudic



La médaille d'or pour Jean-Pierre CHEVALIER, trente sept ans au service de sa commune.

Le maire, Jean-Pierre CHEVALIER a été décoré par Véronique MARTINEZ, Conseillère départementale, de la médaille d'or pour 37 années dévouées à sa commune. Son adjoint depuis 31 ans a retracé son parcours. Il fut élu en 1983 comme conseiller municipal puis Maire en 1989. Depuis cette date la commune a connu un développement sans précédent : Création de la nouvelle station d'épuration et de son syndicat, création d'un syndicat d'ordures ménagères, création du terrain d'honneur de football, début de l'urbanisation au SUD de Fontenay, construction de l'école maternelle, extension de la salle polyvalente, création de la communauté de communes Val-de-Seulles, réalisation du plan d'eau, réalisation du lotissement communal « Les Tilleuls », 1ere tranche du RD9, lotissement les « Prés potines », extension de l'école (2 classes), du restaurant scolaire et aménagement du parking de la salle polyvalente, acquisition de la salle paroissiale extension de la mairie et lancement du pôle commercial.

Dans le même temps la population est passée de 850 habitants à 1 200 aujourd'hui ce qui laisse une image dynamique de la commune.

Nous le remercions tous de son enthousiasme, sa jovialité et de son engagement.

Nous lui souhaitons tous une excellente retraite méritée ainsi qu'à Odile.



La médaille d'argent pour la secrétaire Anne-Cécile BRARD-GRIEUX



Anne-Cécile est arrivée en 1999 à la mairie comme secrétaire. Elle a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de service des mains de Véronique MARTINEZ



Notre Percepteur Didier BAREY

à fait valoir ses droits a la retraite le 1er décembre 2019.

Le Trésorier Principal de Bayeux Didier BAREY a exercé de nombreuses années à Tilly/Seulles. A Fontenay-le-Pesnel il a beaucoup marqué son passage auprès des élus car il était disponible et très compétent.

Il nous a formé avec simplicité qui nous permet aujourd'hui de gérer notre commune avec beaucoup de justesse. Avec son départ nous perdons beaucoup mais il part en ami qui ne laissera que de bons souvenirs.

Un pot de l'amitié a été offert à Creully au siège de la communauté de communes STM.



CLIN D'ŒIL FOOT



L'équipe Municipale remercie tous les encadrants du foot pour leur investissement et leur dynamisme auprès des enfants et également pour la création de nombreuses animations tout au long de l'année.

- Bertrand Lopicard - Johnny Le Gressus
- Daniel Toudic - Kévin Talbi - Romain Lefrançois
- Cédric Aublet - Daniel Eustache - David Portemont
- Thomas Toudic - Jérôme Lemièrre - Thomas Bauruelle - Franck Richard - Benoît Lemarquand - Philippe Gautier et Gwénael Anne

La municipalité a souhaité féliciter tous les éducateurs qui encadrent les jeunes sportifs dans les différentes disciplines. Ils ne sont pas suffisamment nombreux pour un meilleur fonctionnement du club, alors n'hésitez pas à vous rapprocher du président pour les rejoindre.



TOUDIC Thomas



David PORTEMONT



Thomas BAURUELLE



Franck RICHARD



Benoît LEMARQUAND

ÉTAT CIVIL arrêté à la date du 31/12/2019

NAISSANCES

LE COUTEY Paolo, Thibault, Guy.....né le ...06/01/2019
 KAWULA Liam, Michel Alain Tayebné le ...05/02/2019
 KAWULA Mila Andréa Aïcha.....née le ..05/02/2019
 MARINIER Mathilde Anaïs Aglaéenée le ..17/03/2019
 RENEE Anna Adèle Léanée le ..11/04/2019
 MINARD Noé Christian Danielné le ...22/04/2019
 BEAUGRAND Camille Martin Baptiste.....né le ...19/06/2019
 DESMEULLES Coline Alicia Ambrenée le ..06/09/2019
 ANFRAY Evy Léa Elianée le ..10/10/2019
 LE MASSON Léo Jack Peter.....né le ...10/10/2019
 COLLETTE Marcel Louis Albertné le ...26/10/2019
 LEPRÊTRE Victor Florian Nicolas.....né le ...28/10/2019
 LACOLEY Orion Mylann Diegoné le ... 06/12/2019

MARIAGES

CHEVALON Dominique et DELATTRE Aurore... le 01/06/2019
 DANTHU Alexandre et DEMESSINE Ludivine... le 13/07/2019
 GOURRIER Romain et SINGEOT Magalie le 31/08/2019
 ANFRAY Thibault et LOISEL Anne le 07/09/2019
 GELIN Sébastien et LAQUERBE Laureen le 28/09/2019
 GUINE Tony et PERRIER Samantha le 26/10/2019

DECES

HAYS née GUERNIER Geneviève le 11/07/2019
 FALLET Michel le 24/07/2019
 BUISSON née DESPRES Yvonne le 11/09/2019
 VILLAUME Jean le 16/10/2019
 LE CARPENTIER Sylvain. le 20/12/2019

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Date limite d'inscription Liste électorale : **le 7 février 2020**
 Date des élections, : dimanche 15 mars 2020 et dimanche 22 mars 2020
 Petit Rappel pour les élections : se munir de sa carte électorale ou de son attestation d'inscription sur les listes électorales et d'une pièce d'identité avec une photo (**la pièce d'identité est obligatoire dans les communes de plus de 1000 habitants sous peine de rendre caduque tous les votes du bureau de vote en cas de vérification**).

Les horaires d'ouverture du bureau de vote sont de 8 h à 18 h.

NORBELY COUVERTURE
 norbelycouverture@gmail.com
06 62 25 99 54
COUVERTURE - ZINGUERIE - RAMONAGE
DEMOUSSAGE - BARDAGE
 Norbely Couverture - rue de Juvigny 14250 TILLY SUR SEULLES - Siret : 79109782700012

agence
schneider
 architectes & urbanistes
02 31 35 49 60
 accueil@agence-schneider.fr
 www.agence-schneider.fr

12 rue des alizés
14790 VERNON
 Tél. **02 31 46 82 32**
 Port. **06 08 40 75 15**
 leblois-environnement.com
 ETUDE - CRÉATION - ENTRETIEN
 D'ESPACES VERTS

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Dans tous les cas les documents à fournir doivent être les originaux

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
Copie intégrale acte de naissance	Mairie lieu de naissance Demande internet : www.acte-etat-civil.fr	Pièce d'identité	Gratuit	Qui peut les demander : l'intéressé s'il est majeur, son représentant légal, son conjoint, les ascendants ou descendants
Copie intégrale acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Nom, prénoms, date mariage	Gratuit	
Copie intégrale acte de décès	Mairie lieu de décès ou du domicile au moment du décès	Nom, prénoms, date décès	Gratuit	
Carte Nationale d'Identité (C.N.I.)	Mairie de Tilly sur Seules	1 photo d'identité (-6 mois), justificatif domicile(-3 mois), ancienne carte d'identité si perdue déclaration de perte + copie intégrale acte naissance (- 3 mois). Il faut remplir si possible le cerfa sur service-Public.fr pour gagner du temps.	Gratuit 25€ si non présentation de l'ancienne CNI	l'intéressé s'il est majeur, tout mineur doit être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale au dépôt. Il est conseillé de faire une pré-demande sur https://passeportants.gouv.fr et d'éditer le récépissé ou de l'envoyer par SMS
Passeport biométrique	Mairie de Tilly sur Seules	1 photo d'identité (-6 mois), justificatif domicile (-3 mois), carte d'identité si non copie intégrale acte naissance (- 3 mois) pour les mineurs : livret de famille si divorce : jugement	majeur 86€ à partir de 15 ans 42€ moins de 15 ans 17€	l'intéressé s'il est majeur, tout mineur doit être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale au dépôt et au retrait Il est conseillé de faire une pré-demande sur https://passeportants.gouv.fr et d'éditer le récépissé ou de l'envoyer par SMS
Livret de famille duplicata	Mairie du mariage ou de naissance du 1 ^{er} enfant	Duplicata à demander à la mairie du domicile	Coût variable en fonction des communes	
Légalisation de signature	Dans une des mairies de la Communauté de Communes Seules Terre et Mer	La signature à légaliser doit être faite devant un employé municipal avec sa carte d'identité + justificatif de domicile	Gratuit	
Carte d'électeur	Dans une des mairies de la Communauté de Communes Seules Terre et Mer	Pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins d'un an, +justificatif de domicile	Gratuit	Le permis de conduire sans justificatif de nationalité n'est pas admis
Casier Judiciaire	www.cjn.justice.gouv.fr Casier Judiciaire National 107, rue de Landreau 44079 Nantes Cedex		Gratuit	Personne née dans les T.O.M., le Tribunal de Première Instance dont dépend le lieu de naissance
Carte grise	Renseignements exclusivement sur rendez-vous sur : manche.gouv.fr		Coût variable	
PACS	Mairie du lieu de domicile ou notaire	Carte nationale d'identité (en cours de validité). Copie intégrale d'acte de naissance (-3 mois). Convention type PACS - Déclaration conjointe PACS (cerfa 15726*02 et 15725*02) - site : service-public.fr		
Permis de conduire	Informations : demarches.interieur.gouv.fr		Coût variable	

• Ouverture de la Mairie :

OUVERT AU PUBLIC :

le lundi de 14 h à 18 h30 - Le mardi (uniquement sur rendez-vous)
- le mercredi de 10 h30 à 12 h30 et de 13 h à 18 h
- le vendredi de 10 h30 à 12 h30 et de 13h à 17 h

Secrétaire de Mairie : M^{me} Anne-Cécile BRARD-GRIEUX

Le secrétariat de Mairie fonctionne tous les jours à partir de 9 h30 sauf le lundi 13 h.

Tél. 02 31 80 81 52 - Fax. 02 31 08 05 68

e-mail : mairiefontenaylespesnel@wanadoo.fr

Site : www.mairie-fontenaylespesnel.fr.st

• Ouverture de la Bibliothèque :

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 16 h à 18 h 30 - Samedi de 10 h à 12 h

Responsable : M^{me} Claudine RIQUELME

Tél. 02 31 80 88 72 - 02 31 80 90 87

e-mail : bibliothequefontenaylespesnel@wanadoo.fr

• Communauté de Communes Seules Terre et Mer :

4, rue de Bayeux-14250 Tilly sur Seules

Secrétaires : M^{me} Marie DUVAL et Julie MESSIDOR

Tél. 02 31 08 31 62 - Fax. 02 31 08 31 63

e-mail : contact@cdc-stm.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14 h à 17h
sauf le mercredi de 9h à 12h30.

En dehors de cet horaire sur rendez-vous.

• Bureaux des Syndicats Intercommunaux

(S.I.V.O.S - Station d'Épuration- Syndicat de la Seulle)

16, rue de Flavacourt 14250 Fontenay-le-Pesnel

Secrétaire : Marilyne PESNEL - Tél : 02 31 73 00 13

• Assistantes Maternelles (R.A.M.) :

1 rue de Juvigny 14 250 TILLY-SUR-SEULLES

Tél : 02 31 26 58 03 ou 06 83 83 79 85

Mail : ram.stm-terre@mf-n-ssam.fr

L'animatrice est Amélie Naudy

Des accueils sur rendez-vous ont lieu :

Les mardis de 13h30 à 17h - Les mercredis de 9h à 12h

Les jeudis de 13h30 à 16h - Les vendredis de 13h30 à 16h

Des rendez-vous en dehors de ces créneaux peuvent être pris.

• Service Animation :

Tél. : 02 31 08 31 62

• Communauté de Brigades de Tilly sur Seules :

Commandant de Brigade :

Major Eric VAILLANT - Tél. 02 31 08 34 30

Horaires d'ouvertures : du lundi au samedi de 8 h à 19 h

Dimanche et jours fériés de 9 h à 18 h

• Maison de retraite « des Deux Fontaines »

EHPAD les Deux Fontaines - Les Haules

15, route de Tilly/seules 14250 Fontenay-le-Pesnel

Directeur : Monsieur Thomas RENOUE

Tél. : 02 61 45 16 50 - Fax : 02 61 45 16 51

e-mail : t.renou@hom-age.fr - Site : <http://www.hom-age.fr>

• Ouverture de la déchetterie

• Lundi et vendredi : de 14 h à 17 h en hiver 18h en été

• Mercredi, jeudi et Samedi de 9 h à 12 h et 14 h à 17h en hiver et 18 h en été • Fermé le mardi

Déchets acceptés :

Dans les bennes : gravats / métaux / cartons et déchets verts.

Sur l'aire de broyage tous les branchages.

Dans les conteneurs : verres/papiers journaux/ emballages.

Dans un local spécialisé tous les déchets spéciaux toxiques (peintures etc....).

Ne sont pas admis, les déchets ménagers, dépouilles d'animaux, les produits médicaux et tous produits présentant un risque pour la sécurité des personnes et environnementale.

ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES TOUS LES MERCREDIS

Avec votre carte SEROC vous pouvez accéder aux déchetteries de: Bretteville l'Orgueilleuse, Esquay-sur-Seules, Port-en-Bessin, le Molay Litry, Ecrammeville, Grandcamp-Maisy, Livry, Saint-Honorine-du-Fay. En cas de perte de votre carte de déchetterie : faire la déclaration en mairie et régler la nouvelle demande par un chèque de 8 € libellé à l'ordre du trésor public.

Le SEROC - Bd Sadi Carnot 14400 BAYEUX - Tél. 02 31 51 69 60
Désormais, la collecte des déchets ménagers a lieu dès 5H30 le mercredi, il est vivement recommandé de sortir les poubelles la veille au soir.

Ramassage des sacs jaunes tous les 15 jours le jeudi

HORAIRE DES BUS VERTS DU CALVADOS sur la commune

Pour vous rendre à CAEN, BAYEUX ou VILLERS-BOCAGE ligne 31 et 172

deux arrêts possibles: Mairie et Calvaire

Direction Tilly-sur-Seules: MAIRIE 13H12

Direction CAEN: Mairie 6h42 et 7h29

Retour possible: 13h12 / 18h16 et 19h16

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sous réserve de toute modification.

pour tout renseignement : Tél : 0810214214

Vous avez besoin de prendre :

le TRAIN...

Gare SNCF d'Audrieu halte TER

axe Lison-Caen-Lisieux-Paris

Renseignements.....Tél : 36 36

7 trains par jour en semaine. 1 les dimanches et jours fériés.

l'AVION...

Aéroport de Caen Carpiquet

renseignements.....Tél : 02 31 71 20 10

l'AMBULANCE :

Tilly Ambulances Secours 7J/7- 24h/24

Rue du stade 14250 Tilly-sur-Seules.....Tél : 02 31 85 50 75

Vous avez besoin d'un GITE :

Chambre d'hôte le Relais Café :

Francoise & Thierry Gabrielle

les Hauts Vents.....02 31 80 96 06.....07 50 21 12 94

NOUVEAUX ARRIVANTS

A l'attention des nouveaux arrivants, n'oubliez pas de venir vous présenter en mairie pour quelques formalités...

Remise des sacs jaunes....inscription sur la liste électorale... inscription à Mairie Pop'in

Demander la carte SEROC

PISCINE DE VILLERS BOCAGE

Tel : 02 31 77 00 21

- badge 10 entrées adultes : 35 €/an

- badge 10 entrées enfants : 22 €/an

- natation loisirs : les 10 leçons : 76 €

- cours aquagym les 11 cours : 76 €/trimestre ou 210 €/an

- Aqua Bike :15 € la séance de 30 mn ou 120 € les 10 leçons

ACTIVITÉS :

Aqua Gym/Cours Enfants/Aqua Bike/Cours Adultes/ Natation Loisirs

LES CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE :

La Renaissance / Liberté :

Brigitte Lecarpentier

Tél : 06 64 87 06 01 / b.lecarpentier14@gmail.com

La Manche Libre :

Lysiane TREGUIER

Tél : 02 31 22 59 80 / 06 16 11 13 80

Ouest-France :

M^{me} Sandrine BRIENS

Tél : 09 54 55 75 18 - sandrine.briens@free.fr

Le midi du lundi au vendredi : formule à 11,90 €
Du vendredi soir au samedi soir : formule à l'ardoise

Restaurant
Le Margouillat
lemargouillat14250@gmail.com
09 70 93 91 43

pour tous vos événements
personnels ou professionnels
réservation possible tous les jours
avec menu personnalisé



19 rue de Bayeux - TILLY SUR SEULLES 



GARAGE DEVIGNE

AUTO ET MOTO
Réparation et entretien
17, rue Saint-Martin
14250 FONTENAY LE PESNEL

Tél. 02 31 80 81 02
garage-devigne@orange.fr
du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 14h30-18h30

Martragny TP

14960 Saint-Côme de Fresné
Tél. 02 31 22 36 36 • Fax 02 31 22 98 60

 Travaux Publics Martragny • E-mail : martragny@wanadoo.fr



DU MARDI AU VENDREDI
DE 9H00 À 19H00
LE SAMEDI DE 9H00 À 17H00
(ouverture sur RDV)

INSTITUT DE BEAUTÉ 02 31 77 94 36

7 rue du Stade 14250 TILLY SUR SEULLES
RCS Caen 503 340 288  

L2MH

Menuiseries
Isolation
Electricité
Agencement d'intérieur

Tél. 02 31 39 78 61
um.contact@l2mh.fr

Rue Cauderue
• 14250 Fontenay le Pesnel •

Un artisan local à votre service.
Devis gratuit

Le lavage Elis c'est
7 FOIS MOINS
de lessive qu'un lavage domestique...



Simplifier vous le linge 



...et une réduction des phosphates
pour une meilleure
**PRESERVATION
DES EAUX
ET DES SOLS**


Route de Tilly-Sur-Seulles
14250 FONTENAY-LE-PESNEL
© 02 31 71 19 20
www.elis.com

Cabinet **Faudais**
depuis 1913

Estimation offerte!

Corinne FOURQUEMIN
Conseillère en immobilier
Villers-Bocage



17, rue Georges Clémenceau
14310 VILLERS-BOCAGE
Tél. 02 31 77 20 20 • Portable 06 20 59 52 79
corinne.fourquemin@cabinet-faudais.fr
www.cabinet-faudais.com





Les Premiers en Normandie

1280, route d'Epron
HEROUVILLE
02 31 53 67 67
agence.serenorherouville@axa.fr

66, av. Georges Clemenceau
BAYEUX
02 31 51 43 00
agence.serenorbayeux@axa.fr



LES DEUX FONTAINES
Fontenay-le-Pesnel

- Hébergement permanent
- Hébergement temporaire
- **NOUVEAU: Accueil de nuit**

L'établissement est
conventionné EHPAD
(Établissement d'Hébergement
pour Personnes Agées Dépendantes)



62 chambres individuelles,
dans un environnement
arboré de 4 hectares.

Résidence Les Deux Fontaines - Les Haules - 15, route de Tilly sur Seulles - 14250 FONTENAY LE PESNEL
Tél. 02 61 45 16 50 - www.hom-age.fr - e-mail : residence.lesdeuxfontaines@hom-age.fr

HOM'AGE

Carrefour
contact

Du lundi au samedi : 8h - 20h / Dimanche : 9h - 13h

Epicerie - Crèmerie - Fruits et légumes
Boucherie - Volailles - Charcuterie Traiteur

I, cour Péron 14250 TILLY SUR SEULLES

☎ 02 31 80 87 88



POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
PLESSIS-LEMERRE



5, rue Richard Lenoir - 14310 VILLERS-BOCAGE
Tél. 02 31 77 01 16 - pflemerre@wanadoo.fr

MONROCQ
MOTOCULTURE

GROUPE RUAUX

STIHL



Husqvarna **Kubota**

ZA rue Henri Spriet
14120 MONDEVILLE
☎ 02 31 84 24 42

Zone Saint Exupery,
3 Bd Winston Churchill
14400
ST VIGOR LE GRAND
☎ 02 31 92 05 19

www.ruax-motoculture.com

Lundi : 9h-12h
et 14h-18h30
(sauf St Vigor Le Grand,
fermé le lundi)
Du Mardi au Vendredi :
8h30-12h et 14h-18h30

Samedi :
8h30-12h et 14h-18h

*Ateliers Voitures Anciennes,
Anglaises et Sportives de 1960 à nos jours*



Entretien
Restauration
Pièces de rechange & accessoires
Convoiyage, Dépannage
Assistance course
Conseil en achat vente
Estimation, Parking



Lionel Vincent

16, rue Saint Martin
14250 Fontenay le Pesnel
Tél. : +33 (0)2 31 80 92 78
contact@nms.eu.com
www.nms.eu.com



VRD
SERVICES

Bureau d'études
Assistance à maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'œuvre

Infrastructures, Voiries et Réseaux Divers

11, rue Bel Air - 14790 VERNON
Tél. : 02 31 85 62 88

ledos@vrd-services.fr - www.vrd-services.fr

MENUISERIE - CHARPENTE



Chasle
guillaume

14250 FONTENAY LE PESNEL

06 08 48 39 81 - 02 31 80 90 56

VATTIER
ELECTRICITE

Neuf & Rénovation
Domotique
Dépannage

Port. 06 76 70 40 12

E-mail : vattier.electricite@gmail.com
Les Hauts Vents - 14250 FONTENAY LE PESNEL